CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E42215** **VALABLE JUSQU'AU** **12/09/2027**

ÉDITÉ LE 17/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977

Raison sociale : SOCIETE FRANCAISE PEINTURE ET VITRERIE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/12/2020

Capital : 22 867

72 RUE BERZELIUS
75017 PARIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS B 311111603

Siret : 311 111 603 00065

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 210030600162

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 289657/69

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 289657/69

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 01 53 31 37 37 **Fax :** 01 53 31 05 83

Portable : 0786223066

Responsabilité légale :
REA HOLDING (481 229 797) / ANSELMO ROMAIN PRÉSIDENT

Site Internet : https://www.sofrapev.fr/

E-mail : compta@sofrapev.fr

Effectif moyen : 21 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 761 804 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	21	08/07/2025
6211	Revêtements textiles en dalles	10	08/07/2025
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)		08/07/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/08/2026 16:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.